



LIGUE
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

NEWSLETTER

NUMERO 1 - AVRIL 2020



LE MOT DU PRESIDENT



JACKY TERREAU

Nous traversons actuellement une période difficile et sans précédent. Il nous tenait à cœur de maintenir une certaine continuité de notre activité afin de garder un contact et d'apporter tout le soutien nécessaire aux licenciés, dirigeants, bénévoles, entraîneurs, officiels, salariés de notre Ligue afin de les accompagner dans cette situation.

Nous ignorons encore à quel moment nous pourrions nous retrouver, autour ou sur nos courts, mais nous serons à vos côtés lorsque la situation le permettra. La santé demeure une priorité et c'est tous ensemble, en faisant preuve de solidarité, que nous travaillons à ce que la reprise se fasse dans les meilleures conditions possibles.

Prenez soin de vous et de vos proches.

SOMMAIRE

Le mot du Président p.1

L'actualité p.2

ADOC et TEN'UP : un duo 100% gagnant p.2

Projets Clubs 2020 p.3

Nouveau Programme
d'Accompagnement des clubs
p.3

L'ACTUALITE

ANNULATION DES COMPETITIONS

Suite aux récents événements, la Ligue a pris la décision d'annuler les compétitions suivantes : le championnat régional de Beach-Tennis, de Padel et de E-Tennis, les deux TMC 12 ans de la Ville de Dijon ainsi que l'Interrégion Orange.

Concernant les championnats régionaux individuels jeunes et séniors, l'édition 2020 n'aura pas lieu en Bourgogne-Franche-Comté. Seules les catégories 11/12 ans et 13/14 ans pourraient avoir lieu en octobre (format à définir) car les championnats de France, pour ces catégories, n'ont pas été annulés par la FFT (épreuves nationales initialement prévues en novembre 2020).

LE SITE INTERNET DE LA LIGUE FAIT PEAU NEUVE

C'est avec plaisir que nous vous informons de l'ouverture du nouveau site internet le **lundi 11 mai à 13h** ! Après plusieurs semaines de développement, ce site a été conçu pour vous offrir une navigation simple, claire et intuitive.

Vous y retrouverez toutes les informations sur le fonctionnement de la Ligue, l'ensemble des formations, l'actualité tennistique en Bourgogne-Franche-Comté...

Ce site s'accompagne également de documents téléchargeables qui abordent les différents projets de développement pour votre club.



ADOC ET TEN'UP : UN DUO 100% GAGNANT !

Pendant cette période de confinement les Conseillers en Développement (CeD) de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Tennis ont accompagné près de 75% des clubs dans l'enrichissement des données sur ADOC et notamment concernant le rattachement des formules sur Ten'Up.

Cette collaboration à distance entre les clubs et les CeD fut productive grâce à la disponibilité des dirigeants et à leur compréhension.

Le principal objectif de cette action est de renseigner les informations à propos des clubs (les installations, les formules d'accès, les coordonnées) afin d'enrichir leur profil sous ADOC et d'améliorer leur visibilité sur Ten'Up. L'ensemble des clubs du territoire, ont été approchés par les Conseillers en Développement de la Ligue, pour ceux qui n'ont pas encore répondu à cet accompagnement il est encore possible de le faire ! Vous pouvez vous rapprocher de Pierre VAUTHIER, par mail : pierre.vauthier@fft.fr ou par téléphone au 06 31 94 13 52.

MAIS FINALEMENT QU'EST-CE QUE TEN'UP ?

Ten'Up constitue la nouvelle plateforme digitale de la FFT, permettant d'avoir des informations sur les clubs, les tournois, votre classement, etc... Ten'Up c'est la relève de « Mon espace Tennis ». Pour le club, cette nouvelle plateforme digitale vous donne plus de visibilité car il n'est pas nécessaire d'être licencié pour accéder aux informations sur cette plateforme. Et oui, c'est ouvert au Grand Public !

L'ensemble des informations que vous retrouvez sur Ten'Up proviennent de votre compte ADOC.

Pour rappel, les clubs devront mettre à jour leurs formules d'accès à chaque début de saison. Si vous en ressentez le besoin, n'hésitez pas à rentrer en contact avec l'Equipe Régionale de Développement dès le mois de septembre 2020 pour réitérer cette configuration.



PROJETS CLUBS 2020

Comme chaque année, **la Ligue de Bourgogne-Franche-Comté encourage les clubs à se développer et les accompagne dans leurs projets.** Six grands axes de développement ont été définis : la compétition de haut niveau, les écoles de tennis, le tennis féminin, les nouvelles pratiques, le développement des clubs et les actions diverses.

Afin de bénéficier d'une aide, **le club doit déposer un dossier de demande d'aide avant le 14 août 2020.** Il est nécessaire de déposer un dossier pour chacune des actions menées. Le ou les dossiers peuvent être envoyés par mail ou par voie postale à l'attention de Mathieu DEGOUT, Responsable Régional du Développement.

Les demandes de subventions seront étudiées durant la deuxième quinzaine d'août par la Commission Développement. Pour qu'un dossier soit éligible, il est important que l'action ait été réalisée.

Les clubs recevront début septembre une notification concernant l'attribution d'une subvention ou non pour chacun de leurs projets. Le versement de cette subvention dans le cadre de la campagne des Projets Clubs 2020, interviendra durant la première quinzaine de septembre.

NOUVEAU PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS

Septembre 2020, l'équipe Régionale de Développement lance un nouveau Programme d'accompagnement des clubs. Ce dernier se traduit par un accompagnement personnalisé du club où l'objectif est de répondre aux attentes du club et de ses dirigeants.

Afin de répondre au mieux aux attentes des clubs, nous vous proposons trois formules :

- La « **formule conseil** » comprenant une seule visite dans le but d'établir un diagnostic complet de votre club, pour mettre en avant vos axes prioritaires de développement ;
- La « **formule projet** » comprenant trois à cinq visites, sur un à trois ans, afin de vous accompagner tout au long de votre projet de développement (équipement, fidélisation, gestion du club...) ;
- La « **formule structuration** » comprenant quatre visites minimum, sur deux saisons sportives minimum, consiste en un accompagnement fort dans le but de structurer votre club et votre projet associatif.

L'objectif principal de ce programme est de venir en appui des clubs afin de les accompagner dans l'ensemble de leurs démarches, projets, formations et de répondre aux sollicitations des dirigeants de clubs de notre territoire.

Vous pourrez vous inscrire à ce programme à partir du 12 mai 2020 sur le nouveau site internet. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter l'Equipe Régionale de Développement.

EQUIPE REGIONALE DE DEVELOPPEMENT :

Mathieu DEGOUT - 06.38.77.39.30 - mathieu.degout@fft.fr
Maëlle HIBON - 03.80.68.24.03 - maelle.hibon@fft.fr
Samuel NOUDEAU - 06.58.50.63.16 - samuel.noudeau@fft.fr
Pierre VAUTHIER - 06.31.94.13.52 - pierre.vauthier@fft.fr

